

# Commune de NEUVILLE-ST-REMY 59428

## Plan Local d'Urbanisme



### Servitudes d'Utilité Publique



PLAN 1/1

Direction Départementale  
des Territoires  
et de la Mer du Nord



Direction Départementale  
des Territoires  
et de la Mer du Nord  
**D.D.T.M 59**

Type Procédure : Révision

Délibération du : 07/04/2015

Date de mise à jour : 09/12/2015  
ref : Commune de NEUVILLE-SAINTRÉMY (59428) - Carte Servitudes.oga  
Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pa - Dgfp

Email : ddtm.suct@nord.gouv.fr

#### LEGENDE

--- Limite communale  
■ Batiments

AC1 - Protection des Monuments Historiques

EL7 - Alignement

Catégorisation et zone de protection  
I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz  
I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

Voe ferré  
T1 - Protection des Lignes Ferroviaires  
T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement  
Voir détail ci-contre  
T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement  
Voir détail ci-contre

PT2 - Protection des Faisceaux Hertiens contre les Obstacles

INT1 - Cimetières civils et militaires

NB: La Bande de protection de 100 m ne s'applique qu'aux cimetières civils transférés ou agrandis

Nota: Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:

<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Aménagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>

ou contacter directement le gestionnaire.

